

Existe-t'il des interactions médicamenteuses avec mon

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.

 Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Un intervalle de 2h est recommandé entre la prise de Upadacitinib RINVOQ® et :

Les médicaments utilisés pour soulager les aigreurs d'estomac (gaviscon® , Maalox® , Xolaam® , Phosphalugel® etc...)

Les médicaments contenant du charbon ou de l'argile utilisés pour soulager les ballonnements comme (carbolevure® , carbosylane® , Bedelix®)

Le **millepertuis est contre-indiqué**, il peut diminuer la concentration de Upadacitinib RINVOQ® et diminuer ainsi son efficacité.

Le **pamplemousse ainsi que les oranges amères (orange de Séville) sont contre-indiqués**, ils peuvent augmenter la concentration de Upadacitinib RINVOQ® et provoquer un surdosage.

Une surveillance périodique sera effectuée si vous êtes sous anticoagulants en raison du risque hémorragique.

 **Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.**

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas d'intervention chirurgicale ?

Il faut absolument signaler que vous prenez Upadacitinib RINVOQ® avant tout geste chirurgical ou de chirurgie dentaire (même une extraction dentaire).

Recommandations générales



Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.



De préférence, ramenez les boîtes d'Upadacitinib RINVOQ® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.



Protégez-vous du soleil et évitez les expositions prolongées.



Une contraception efficace doit être poursuivie pendant la durée du traitement. Il sera conseillé de poursuivre une contraception au moins 1 mois après l'arrêt du traitement.



Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Signes infectieux ou T° > 38°C
- Taux de plaquettes inférieur à 50 000/mm³ : augmentation du risque de saignements
- Taux de polynucléaires neutrophiles inférieur à 500/mm³ : augmentation du risque d'infection
- Diarrhée importante avec plus de 4 selles liquides par jour : augmentation du risque de déshydratation.



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ
PHARMACIE

UPADACITINIB – RINVOQ®

Informations à l'attention des patients



PHARMA VILLE HOP

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX

Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr

Téléphone :

Site Haut Lévéque : 05 57 65 64 95

Site Saint-André : 05 57 82 25 44

Site Pellegrin : 05 56 79 55 03



Votre médecin vous a prescrit Upadacitinib RINVOQ® pour la prise en charge de votre dermatite atopique.

Présentation et conditions de prescription

Upadacitinib RINVOQ® se présente sous la forme de comprimés dosés à 15mg et 30mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville sur ordonnance. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Upadacitinib RINVOQ® réduit la signalisation de nombreux médiateurs à l'origine des signes et symptômes de la dermatite atopique (lésions cutanées eczémateuses et prurit).

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Upadacitinib RINVOQ® se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- Une fois par jour en continu
- Au moment ou en dehors d'un repas
- Tous les jours
- Au même moment de la journée

Les comprimés ne doivent pas être pris avec du jus de pamplemousse ou d'orange amère ni avec des produits à base de Millepertuis. Ils doivent être avalés entiers et ne doivent être ni écrasés, ni croqués, ni coupés ni mâchés.



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

Si vous avez oublié une prise, **vous pouvez prendre la dose oubliée s'il reste 12 heures ou plus avant la prochaine prise. S'il reste moins de 12 heures avant la prochaine dose, ne prenez pas la dose oubliée et attendez l'heure habituelle pour prendre la prochaine dose telle que planifiée.**

Pour éviter les oublis, vous pouvez utiliser un pilulier.

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée.

En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Vous ne ressentirez pas forcément ces effets indésirables. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- Troubles gastro-intestinaux : Nausées, vomissements, douleur abdominale, diarrhées, perte d'appétit, modification du goût
- Fièvre, frissons, toux, difficultés respiratoires (suivi des globules blancs)
- Fatigue, vertiges, maux de tête : signe d'une élévation de la pression artérielle
- Acné

Vous pourriez peut-être voir sur votre prise de sang :

- Perturbation du bilan hépatique
- Diminution des polynucléaires neutrophiles (globules blancs), peut être responsable d'infection
- Diminution des globules rouges (anémie), peut être responsable d'essoufflement, de pâleur, de fatigue.
- Augmentation du cholestérol et des CPK

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament ne provoque pas de chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

Signes d'infection : en prévention des infections, limitez les contacts avec les personnes infectées/contagieuses. Se laver fréquemment les mains ; désinfectez soigneusement toute plaie. Contactez votre médecin en cas de signes infectieux : fièvre > 38°C, frissons ou sueurs, toux, brûlures urinaires...

Fonction hépatique : Pratiquez les bilans du foie prescrits par votre médecin. Consultez votre médecin dermatologue ou infirmière coordinatrice en cas de selles pâles ou grasses, jaunisse, démangeaisons intenses, urines foncées.

Douleurs musculaires : Consultez votre médecin dermatologue ou infirmière coordinatrice en cas de douleurs importantes.

Fatigue, vertiges, somnolence : la fatigue est un effet attendu. Respectez des temps de repos dans la journée, mais essayez de conserver une activité même modérée. L'effet est majoré en cas de prise d'alcool.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés vous est remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.